

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE («CGV»)

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du CLIENT aux présentes CGV, qui peuvent être complétées et/ou modifiées par des conditions particulières, sous la forme d'une proposition de formation (devis) par 2C FORMATIONS (2CF) Sauf dérogation expresse et écrite émanant de 2CF, les présentes CGV n'engagent 2CF que pour cette commande. Aucun défaut ou retard d'application des présentes CGV ne peut être interprété comme impliquant renonciation de 2CF à se prévaloir des dites CGV.

ARTICLE 2 - FORMATION DU CONTRAT

Le contrat n'est formé qu'au moment de la signature du devis par le CLIENT. Celui-ci ne peut pas apporter de modifications à sa commande initiale sans l'accord préalable et écrit de 2CF

ARTICLE 3 – TARIFS DE LA FORMATION

Le tarif des formations est valable pendant six (6) semaines à dater de la proposition faite au CLIENT et s'entendent nets de TVA. Le prix de chaque formation/stage intègre les frais, liés à la réalisation de ladite prestation, tels que mentionnés dans la proposition faite par la 2CF au CLIENT. Tout engagement de frais supplémentaires sera soumis à l'accord préalable et écrit du CLIENT, et facturé en sus.

ARTICLE 4 – REGLEMENT DE LA FORMATION

Les commandes sont payables 100% à la commande, sauf conditions spécifiques de paiement mentionnées dans le devis fait par 2CF au CLIENT.

Les factures sont payables sans escompte et au maximum dans les 30 jours, par chèque libellé à l'ordre de la 2C FORMATIONS ou par virement sur le compte de la 2C FORMATIONS. Les factures impayées à l'échéance seront de plein droit et sans mise en demeure majorées des intérêts de retard selon les textes en vigueur

La facture est établie dès lors qu'une convention de formation est acceptée par le CLIENT. Si celui-ci souhaite que le règlement soit émis par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) dont il dépend, il lui appartient d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA et de s'assurer de la prise en charge et du paiement par l'OPCA.

Si 2CF n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCA au dernier jour de la formation, le CLIENT sera facturé de l'intégralité des frais de formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, y compris en cas d'absence ou annulation tardive, le reliquat des frais de formation sera facturé au CLIENT. En cas de non-paiement par l'OPCA, pour quelque motif que ce soit, y compris absence ou annulation tardive de son fait, le CLIENT sera redevable de l'intégralité des frais de formation et sera facturé du montant correspondant.

ARTICLE 5 – ANNULATIONS / REPORTS

Annulation par 2CF : Pour toutes les prestations collectives ou individuelles, 2CF se réserve le droit de changer d'intervenants,

de modifier le contenu, le lieu et/ou les dates d'une prestation ou de l'annuler si, malgré tous ses efforts, les circonstances l'y obligent.

2CF se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter sans dédommagement une formation si le nombre d'inscrits se révèle insuffisant. L'annulation d'une formation par 2CF emporte remboursement des droits d'inscription. Toute annulation de commande sera communiquée au CLIENT par e-mail, à l'adresse qu'il aura fournie, au moins 2 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Annulation/abandon par le CLIENT : En cas d'annulation de la formation dans un délai maximum de 10 jours ouvrés avant le début de la formation, 2CF facturera au Client un dédit de 50 % du montant de la formation. En cas d'abandon ou d'absence en cours de formation, la formation sera facturée en totalité.

Force majeure : dans ce cas, la formation sera soit reportée soit annulée à la demande du CLIENT. 2CF ne sera pas tenu de rembourser le stage

ARTICLE 6 - CONFIDENTIALITE & DROITS D'AUTEUR

2CF et le CLIENT s'engagent à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de leur personnel, pour que soient maintenues confidentielles les informations de toute nature qui leur sont communiquées par l'autre partie pendant l'exécution d'une formation. Le CLIENT s'engage à considérer comme confidentiels les documents et méthodes, propriété de 2CF, qui pourront être utilisés pour l'exécution d'une formation. Les supports de cours remis aux stagiaires pendant la formation n'entraînent pas le transfert des droits de propriété intellectuelle au profit du CLIENT lequel ne se voit conférer qu'un droit d'usage limité. Lesdits supports sont uniquement destinés aux besoins propres du CLIENT qui s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, sous quelle que forme que ce soit, tout ou partie de ces derniers pour les communiquer à des tiers, à titre gratuit ou onéreux. Leur mise en ligne sur internet est strictement interdite.

ARTICLE 7 - DONNEES NOMINATIVES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, sont intégrées dans nos fichiers clients. Vous pouvez demander à ce que les données à caractère personnel ne soient pas communiquées, en contactant notre Correspondant CNIL.

Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et de suppression des données qui vous concernent, sauf lorsque la loi en dispose autrement. Pour exercer ce droit, vous pouvez contacter : 2C FORMATIONS – BP 30095 – 59380 BERGUES - contact@2cformations.fr

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

Le droit français est seul applicable. Tout différend ou contestation relatifs aux contrats seront, à défaut d'accord amiable, jugés par le Tribunal de Commerce de Dunkerque et cela même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

2CF archivera les bons de commandes et factures lesquels seront considérées comme élément de preuve des transactions intervenues entre les parties.

